

DECLARATION DES PERFORMANCES (DdP)

Conformément à l'annexe III du Règlement Produits de Construction (EU) 305/2011

Du produit : Ecocem, laitier moulu, certificat CE 1164-CPR-LGM001

1. Code d'identification unique du produit type :
Ecocem, Laitier granulé de haut-fourneau moulu, EN 15167-1
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11 §4 du règlement : **Voir point 1.**
3. Usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
Utilisation dans le béton, mortier et coulis.
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 §5 du règlement :
ECOCEM France SAS
Siège social : 350 Avenue Jean René Guilibert Gauthier de La Lauzière
Parc du Golf – Le Saphir – Bâtiment 26
13290 Aix en Provence

Établissement de Fos/mer : BP 50146 – 13773 Fos / Mer Cedex
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées par l'article 12 §2 du règlement : **Non applicable.**
6. Le système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe V du règlement : **Système 1+.**
7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant le laitier granulé de haut-fourneau moulu, norme harmonisée EN 15167-1 :
Le CERIB, organisme notifié N° 1164
 - a réalisé la détermination de l'Ecocem sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine, les essais par sondage sur des échantillons prélevés avant de mettre le produit sur le marché, selon le système 1+.
 - a délivré le certificat de constance des performances.
8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : **Non applicable.**

9. Performances déclarées :

| Caractéristique essentielles | Performances | Spécifications techniques harmonisées* |
|--|---------------------------------|--|
| Résistance à la compression (indices d'activité) | Conforme | *EN 15167-1, 2006 |
| | Classe A | NF EN 206+A2/CN 2022 |
| Finesse (Blaine) | Conforme | *EN 15167-1, 2006 |
| Rapport (CaO + MgO) / SiO ₂ | Conforme | *EN 15167-1, 2006 |
| | Classe A | NF EN 206+A2/CN 2022 |
| Temps de prise initial | Conforme | *EN 15167-1, 2006 |
| Oxyde de Magnésium | Conforme | |
| Sulfure | Conforme | |
| Sulfate | Conforme | |
| Chlorure | Conforme | |
| Perte au feu | Conforme | |
| Eau | Conforme | |
| Durabilité | NPD | |
| Substances dangereuses | Voir Fiches de Données Sécurité | |

- 10.** Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par le fabricant et en son nom par :
Irène Lanet, Responsable Laboratoire et CPU
A Fos sur mer, le 28/07/2025